



Madame, Monsieur,

Vous êtes invités à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal en séance publique qui aura lieu le :

**Jeudi 31 mai 2018 à 20h00**  
en Mairie de Sury-le-Comtal– Salle du Conseil Municipal

### ORDRE DU JOUR

<b>Synthèse n° 2018/31/05/47</b> Budget Bâtiment Industriel - Approbation du compte de gestion 2017	<b>T HAREUX</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/48</b> Budget Caisse des Ecoles - Approbation du compte de gestion 2017	<b>T HAREUX</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/49</b> Budget Bâtiment Industriel- Vote du compte administratif 2017	<b>T HAREUX</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/50</b> Budget Caisse des Ecoles- Vote du compte administratif 2017	<b>T HAREUX</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/51</b> Liste des créances éteintes budget de la commune – exercice 2018.	<b>T HAREUX</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/52</b> Liste des créances éteintes budget de l'eau – exercice 2018.	<b>T HAREUX</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/53</b> Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) - Actualisation des tarifs maximaux applicables en 2019	<b>T HAREUX</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/54</b> Subvention au Groupement Départemental de lutte contre les rats musqués	<b>T HAREUX</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/55</b> Convention OGEC remboursement d'un trop perçu du forfait communal	<b>T HAREUX</b>

<b>Synthèse n° 2018/08/02/56</b> Convention OGEC 2018 et année à venir pour la restauration scolaire	<b>T HAREUX</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/57</b> Versement d'un acompte Val Grangent.	<b>T HAREUX</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/58</b> Transfert de garantie de prêts Néolia à Cité Nouvelle	<b>T HAREUX</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/59</b> Mise à jour du tableau des effectifs	<b>Mr le Maire</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/60</b> Détermination du taux de promotion avancement de grade	<b>Mr le Maire</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/61</b> Convention relative à l'adhésion au service optionnel Pôle Santé au Travail, créé au sein du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire	<b>Mr le Maire</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/62</b> Convention chantiers éducatifs 2018	<b>J-M BOASSO</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/63</b> Modification de la composition des commissions municipales	<b>Mr le Maire</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/64</b> Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire et du périscolaire.	<b>S BONNET</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/65</b> Mise à disposition de l'ancienne école Thivel pour les relais des assistantes maternelles de Loire Forez Agglomération	<b>Mr le Maire</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/66</b> Convention de mise à disposition des moyens et services de la Commune de Sury-le-Comtal pour des missions concernant l'entretien des espaces verts du foyer Résidence	<b>Mr le Maire</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/67</b> Convention de mise à disposition du service technique de la commune auprès de Loire Forez agglomération pour l'entretien des espaces verts d'installations communautaires	<b>Mr le Maire</b>
<b>Synthèse n° 2018/31/05/68</b> Avenant à la convention de mise à disposition et/ou transferts des biens meubles et immeubles affectés à la compétence ZAE transférée à LFA et transfert de propriété à LFA des parcelles BK 311 et 312 dans la ZAE Les Chaux	<b>Mr le Maire</b>

### **Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal**

#### **Décision n° 2018/02/03 du 01/03/2018**

Avenant N° 16 à la convention passée entre la commune de Sury-le-Comtal et la Société CHATAIN Poids Lourds pour la location d'un terrain situé au lieu-dit « La Gare ».

Le montant annuel de la location est porté de 236.31 € à 238.41 € avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2018.

#### **Décision n° 2018/02/04 du 01/03/2018**

Marché de travaux : construction d'un groupe scolaire et d'un restaurant scolaire.

Lot 21 : EQUIPEMENT RESTAURANT

Approbation d'un avenant au contrat avec FROID EQUIPEMENT SERVICE

Est approuvé l'avenant pour modification des fours, tables inox, caniveaux et siphons contrat avec FROID EQUIPEMENT SERVICE aux conditions suivantes :

Montant initial HT : 79 468.54 €  
Montant de l'avenant HT : + 923.00 €  
Nouveau montant HT : 80 391.54 €

**Décision n° 2018/02/05 du 01/03/2018**

Marché de travaux : construction d'un groupe scolaire et d'un restaurant scolaire.

Lot 14 : Plâtrerie, Peinture et Isolation

Approbation d'un avenant au contrat avec SARL Pepier Charrel

Est approuvé l'avenant pour modification d'écrans de cantonnement, de cloison, de peinture de sol au contrat avec SARL Pepier Charrel aux conditions suivantes :

Montant initial HT : 222 479.80 €  
Montant de l'avenant HT : - 4 571.01 €  
Nouveau montant HT : 217 908.79 €

**Décision n° 2018/04/06 du 05/04/2018**

Marché de travaux : Mise en œuvre d'un système de vidéoprotection.

Lot 1 : GENIE CIVIL

Approbation d'un contrat avec COIRO FOREZ

Est approuvé le contrat de travaux de génie civil avec COIRO FOREZ aux conditions suivantes :

Montant initial HT : 46 850.00€  
Montant initial TTC : 56 220.00€

**-Décision n° 2018/04/07 du 05/04/2018**

Marché de fournitures : Mise en œuvre d'un système de vidéoprotection.

Lot 2 : Câblage et équipements vidéo et de réseaux

Approbation d'un contrat avec SERFIM T.I.C

Est approuvé le contrat de fournitures avec SERFIM T.I.C aux conditions suivantes :

Montant initial HT : 306 607.86€  
Montant initial TTC : 367 929.43€

**Décision n° 2018/05/08 du 14/05/2018**

Bail entre la Commune de Sury-le-Comtal et Madame LAURENT Flore pour la location d'un logement situé 6, place du 8 mai au 2ème étage du bâtiment à Sury-le-Comtal.

Est adopté le bail entre la Commune de Sury-le-Comtal et Madame LAURENT Flore, pour la location d'un logement de type F4 situé à Sury-le-Comtal 6, place du 8 mai au 2ème étage du bâtiment.

Montant du loyer mensuel : 410.00 € avec effet au 01/05/2018.

**Décision n° 2018/05/09 du 15/05/2018**

Avenant N° 9 au bail de location intervenu entre la Commune de Sury-le-Comtal et Madame Soledad ESPADA pour la location d'un immeuble communal situé Place de la Poste à Sury-le-Comtal.

La valeur de l'indice du 1er trimestre 2017 étant de 125.90 et celui du 1er trimestre 2018 étant de 127.22, le montant mensuel du loyer est porté de 481.35 € à 486.40 € payable à terme échu à compter du 1er juin 2018.

**Décision n° 2018/05/10 du 15/05/2018**

Avenant N°5 au bail commercial intervenu entre la Commune de Sury-le-Comtal et L'ART DES TIFS, Société TRISTAN et LAURA COIFFURE pour la location d'un commerce situé 12, rue Grenette à Sury-le-Comtal.

La valeur de l'indice du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 étant de 125.50 et celui du 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 étant de 126.82, le montant mensuel du loyer passe de 131.60 € à 132.98 € payable d'avance avec effet au 19 juillet 2018. La provision mensuelle pour charges reste inchangée soit 20 €.

**Décision n° 2018/05/11 du 15/05/2018**

Avenant N°9 au bail de location intervenu entre la Commune de Sury-le-Comtal et Mademoiselle Amélie DI MAGGIO pour la location d'un logement social situé à Sury-le-Comtal, 7, place Giraudier au 1<sup>er</sup> étage.

La valeur de l'indice du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 étant de 125.50 et celui du 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 étant de 126.82, le montant mensuel du loyer est porté de 381.41 € à 385.42 € avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**Décision n° 2018/05/12 du 15/05/2018**

Avenant N°3 au bail de location intervenu entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur GAUDEAU Charles-Henri pour la location d'un logement social situé Impasse du Terrail à Sury-le-Comtal.

La valeur de l'indice du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 étant de 125.90 et celui du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 étant de 127.22, le montant mensuel du loyer est porté de 421.06 € à 425.47 € payable à terme échu avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**Décision n° 2018/05/13 du 15/05/2018**

Avenant N° 4 au bail de location intervenu entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur KRASNICI Mazlum et Madame MUSTAFA Svada pour la location d'un logement social situé 33, rue Grenette à Sury-le-Comtal.

La valeur de l'indice du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 étant de 125.90 et celui du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 étant de 127.22, le montant mensuel du loyer est porté de 533.81 € à 539.41 € payable à terme échu avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Je vous adresse, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Fait à Sury-le-Comtal, le 24/05/2018

Le Maire  
Yves MARTIN

